

**Formation à la conduite en sécurité de chariots de  
manutention automoteurs gerbeurs à conducteur  
accompagnant CACES® 485**

**INFORMATIONS PRATIQUES :**

**Public visé:**

Toute personne appelée de par ses activités à conduire des transpalettes gerbeurs accompagnant.

**Pré-requis:**

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et écrire le français.

**Durée:**

Initiale : 3 jours soit 21 heures

Recyclage : 2 jours soit 14 heures

Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

- Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation en toute sécurité des transpalettes électriques accompagnant.
- A l'issue de la formation le stagiaire devra être capable d'appliquer les connaissances théoriques et les compétences pratiques nécessaires à la conduite en sécurité des gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant de la catégorie concernée.

**CONTENU DE LA FORMATION :**

**PROGRAMME**

**Partie théorique**

- Réglementation, normalisations et textes de la sécurité sociale.
- Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
- Types de gerbeurs à conducteur accompagnant et catégories de la Recommandation
- Notions de lecture de plaques de charge
- Risques liés à la conduite des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Vérifications d'usage
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant

**Partie pratique**

- Mise en service de la PEMP (stabilisateurs, mise à niveau...)
- Prise de poste
- Vérifications
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Opérations d'entretien et de maintenance

**Suivi et évaluation finale**

- Tests théoriques (questionnaire) réalisés dans une salle de formation équipée. Durée : 1h30 (incluant les corrections).
- Tests pratiques (utilisation de l'engin). Durée : 45 minutes par candidat (suivant la catégorie).
- Feuille d'émargement, certificat de réalisation, attestation de fin de formation et Carte CACES®.

**Moyens matériels :**

Une Plate-forme élévatrice mobile de personnes.  
Une salle de cours équipée et le matériel nécessaire à la réalisation du programme.



**Moyens humains et pédagogique :**

Un formateur possédant une expérience en conduite et ayant reçu une formation spécifique.  
Participation active des candidats lors des apports théoriques et des mises en situation pratiques.  
Un testeur certifié COFRAC.



## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

### Descriptif des catégories :

- Catégorie 1 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1,20m < Hauteur de levée ≤ 2,50 m)
- Catégorie 2 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (Hauteur de levée > 2,50 m)

INFORMATION  
IMPORTANTE

La détention du CACES R485 de catégorie 2 **permet d'autoriser la conduite des gerbeurs a conducteur accompagnant de catégorie 1.**

### Modalités de validation des acquis

Suivant le référentiel : après avis favorable, validation du « Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité » CACES®, conforme à la Recommandation CNAMTS ®485. Les tests CACES sont réalisés par des partenaires certifiés.

### Accessibilité aux personnes handicapés :

Accessibilité aux personnes handicapés reconnu apte médicalement.

For' Expert étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

### Conditions tarifaires :

A partir de 220€ HT par jour pour les formations en INTER et à partir de 690€ par jour en INTRA.

Se référer à l'offre de prix envoyée avec le programme.

### Modalités d'accès :

Dès réception du bulletin d'inscription et du devis signé.

### Délais d'accès :

En INTRA : de 2 à 5 jours suivant la disponibilité du formateur.

En INTER : Suivant le calendrier Inter-entreprise (voir site internet)

### Équipement de protection individuelle à apporter :

Se référer à la convocation de formation.

### Intervenants :

Formateur en prévention des risques professionnels

Testeur certifié pour la partie test.

## COMPETENCES ET DEBOUCHES

### Compétences Visées / Attestées

Circuler à vide comme en charge avec un gerbeur automoteur à conducteur accompagnant

Réaliser des opérations de gerbage/dégerbage en pile, de stockage/destockage en palettier et de chargement/déchargement de véhicule

### Certifications

Délivrance d'un certificat CACES® en rapport avec la catégorie concernée sous réserve de la réussite aux tests finaux.

Le CACES® R485 est valable 5 ans.

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Catégorie 2 Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant d'hauteur de levée > 2,5 m : RS5111

Certificateur BUREAUVERITAS date originale de certification : 6 janvier 2002 - Valable jusqu'au : 05 janvier 2026

**L'examen théorique CACES® est valide durant 12 mois.** Ainsi, si vous souhaitez compléter la formation d'un collaborateur sur une autre catégorie, et qu'il suit cette nouvelle formation moins de 12 mois après sa date d'examen, il n'aura pas à repasser l'examen théorique CACES®.

Crée le 06/01/20-actualisé le 11/01/21- actualisé le 15/12/22

Sarl FOR'EXPERT - 10, Avenue Fontcouverte - 84000 AVIGNON

Tél : 04.67.66.44.78 – [contact@forexpert-formation.com](mailto:contact@forexpert-formation.com)

Sarl au capital de 7 500 euros – Siret : 515 210 789 000 19 – RCS AVIGNON 515 210 789 – NAF 7022 Z –

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 84 03139 84 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur »

TVA FR41515210789 – IBAN : FR7610096181060008186260172 - BIC : CMCIFRPP

